



Demande de Cotation

RFQ : REQ-CHN-24-0157

Formation aux premiers secours

1. Synopsis du RFQ :

DAI, contractant de l'USAID, met en œuvre le projet RASAH, œuvrant dans le domaine agricole. DAI invite les fournisseurs qualifiés à soumettre une cotation pour des séances de Formation aux premiers secours

1. RFQ No.	RFQ : REQ-CHN-24-0157
2. Date d'émission	11 septembre 2024
3. Description	Le projet recherche un fournisseur qui peut fournir le service pour des séances de formation aux premiers secours selon les termes de références à l'annexe C
4. Bureau ou Email / Adresse physique ou adresse email pour soumission des Proformas	Veillez soumettre les propositions par courriel à l'attention de DAI. Prière d'inclure "Quote pour RFQ : REQ-CHN-24-0157 dans l'intitulé du courriel. Adresse email : Hrasa_procurementBID@dai.com Toute offre soumise sur une adresse électronique autre que celle-ci ne pourrait pas être considérée
5. Date de réception des proformas	22 septembre 2024
6. Email de contact pour questions et clarifications	hresa_procurement@dai.com <u>CET EMAIL EST UNIQUE RESERVE POUR POSER UNIQUEMENT DES QUESTIONS.</u>
7. Prévision sur Prix	Les termes spécifiques et les conditions prévus sont les suivants : <ul style="list-style-type: none">- Un bon d'achat à prix fixe est délivré.- DAI peut attribuer un contrat sans discussions. Par conséquent, les proforma initiales devraient contenir des

	<p>meilleures conditions du fournisseur basant sur le prix et les spécifications techniques.</p> <ul style="list-style-type: none"> - C'est une demande de Proforma uniquement. Une remise de Proforma en aucun cas oblige DAI ou l'USAID à accorder un achat, et n'engage pas DAI ou l'USAID à payer des frais encourus dans la préparation et la présentation d'une proposition.
8. Critère de sélection	<p>Le marché sera attribué au soumissionnaire le plus responsable dont l'offre répond aux exigences du RFQ et est la plus avantageuse pour DAI, compte tenu du prix et/ou d'autres facteurs inclus dans le RFQ. Pour être pris en considération en vue de l'attribution du marché, les soumissionnaires doivent satisfaire aux exigences énoncées à la section 12, « Détermination de la responsabilité ». Aucune discussion ou négociation n'est autorisée avec les soumissionnaires, qui doivent donc soumettre leur meilleur et dernier prix.</p>

DAI mène ses activités dans le respect des normes éthiques les plus strictes afin de garantir une concurrence loyale, des prix raisonnables et une performance ou une livraison réussie de biens et d'équipements de qualité. DAI ne tolère pas la corruption, les pots-de-vin, la collusion ou les conflits d'intérêts. Toute demande de paiement ou de faveur de la part d'employés de la DAI doit être signalée dès que possible à ethics@dai.com ou sur le site www.dai.ethicspoint.com. En outre, toute tentative par un offrant ou un sous-traitant d'offrir des incitations à un employé de la DAI pour influencer une décision ne sera pas tolérée et constituera un motif de disqualification, de résiliation et éventuellement d'exclusion. Voir la disposition n° 17 pour plus de détails.

Note : Les soumissionnaires qui ont reçu ce document d'une source autre que le projet Résilience et d'Avancement du Secteur Agricole en Haïti (RASAH), 44, Rues des Antilles, Pipo Ville, Mombin Lataille, Cap-Haitien, Haïti, via l'email Hrasa_procurement@dai.com, devraient immédiatement contacter le Projet via l'email mentionné ci-dessous et fournir leur nom et adresse afin de recevoir les modifications à ce RFQ. Toute modification à cette sollicitation sera envoyée aux soumissionnaires identifiés, Les soumissionnaires sont encouragés à consulter leur compte régulièrement

2. Demande de Proposition- Services

<p>9. . Instructions générales aux fournisseurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Envoyer des proforma au plus tard le 22 septembre 2024 à 11 :59 pm. Les offres tardives seront rejetées, sauf dans des circonstances exceptionnelles, à la discrétion de DAI. • Les offrants doivent présenter une proposition complète par email en français. • Les offrants doivent confirmer par écrit que l'initiateur comprend parfaitement que leur proposition doit être valide pour une période de quarante-cinq (45) jours. • Les offrants doivent signer et dater leur Proforma. • Les offrants doivent compléter le tableau à l'annexe A : Calendrier de Prix. • Ces achats sont admissibles à l'exonération de la TCA dans le cadre du contrat principal DAI. • Vous devriez avoir la capacité à fournir le service demandé selon les spécifications fournies dans le RFQ. • Veuillez faire mention de votre modalité de paiement (le paiement se fera par chèque ou par virement bancaire) <ul style="list-style-type: none"> • <i>Veuillez noter que DAI ne fera aucune avance et que la totalité du règlement se fera selon les modalités de paiement dans le Bon d'Achat</i> • Veuillez se référer aux spécifications techniques à l'annexe C pour établir votre proforma
<p>10. Compréhension au sujet du RFQ</p>	<p>Chaque fournisseur est responsable de la lecture très attentivement et la compréhension des termes et des conditions du présent appel d'offre. Toutes les communications concernant cet appel d'offre doivent être faites uniquement par le bureau de délivrance et doivent être soumises par courriel au plus tard deux jours avant la date de soumission des offres. Les questions doivent être envoyées à hresa_procurement@dai.com. Toutes les questions reçues seront compilées et une réponse par écrit sera distribuée à tous les intéressés avant la date de soumission des offres.</p>
<p>11. Spécifications techniques et exigences d'acceptabilité technique</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Fournir une liste détaillée des spécifications techniques ou des conditions énumérées dans le calendrier des prix. 2. La livraison finale doit avoir lieu au plus tard le 11 octobre 2024

12. Technologie interdite	Les soumissionnaires NE DOIVENT PAS fournir de biens et/ou de services utilisant des produits de télécommunications et de vidéosurveillance des sociétés suivantes : Huawei Technologies Company, ZTE Corporation, Hytera Communications Corporation, Hangzhou Hikvision Digital Technology Company ou Dahua Technology Company, ou toute filiale ou société affiliée à celles-ci., conformément à FAR 52.204-25.
13. Détermination et responsabilité des offrants	<p>DAI est très prudente par rapport à son accord avec l'offrant, et devra être rassurée qu'il est un offrant responsable. Lors de l'évaluation de la responsabilité de l'offrant, les facteurs suivants sont pris en considération :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Preuve de l'existence légale de l'entreprise : Quitus, Patente, Matricule fiscale, Certificat du Ministère du Commerce (tous les documents doivent être datés de l'année fiscale en cours) ; 2. Preuve de l'existence d'un identifiant unique d'entité (SAM) (explication ci-dessous au numéro 15 du tableau) 3. La source, l'origine et la nationalité des services ne sont pas d'un pays interdit (voir ci-dessous). 4. Capacité à respecter les calendriers de livraison ou d'exécution requis ou proposés. (Voir annexe C, TDR)
14. Code géographique	<p>Selon le code géographique autorisé pour son contrat DAI peut acheter des biens et services en provenance des pays suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Code géographique 935 : Les biens et services de toute région ou pays, y compris le pays coopérant, mais à l'exclusion des pays interdits. <ul style="list-style-type: none"> • DAI doit vérifier la source, la nationalité et l'origine, des biens et des services et d'assurer (dans la mesure du possible) que DAI ne va pas acheter des services en provenance des pays interdits énumérés par l'Office of Foreign Assets Control (OFAC) ou les pays sanctionnés. La liste actuelle des pays sous sanctions globales comprend : Cuba, Iran, Corée du Nord, le Soudan et la Syrie. DAI est interdit de faciliter une transaction par un tiers si cette transaction serait interdite si elle est effectuée par DAI. • En soumettant une proposition en réponse à cet appel d'offre, les offrants confirment qu'ils ne violent pas la source et les exigences en matière de nationalité et que les services sont conformes au Code géographique et les exclusions pour les pays interdits.

15. Identité Unique ID (SAM)	<p>Toutes les organisations américaines et étrangères qui reçoivent des sous-contrats/bons de commande de premier niveau d'une valeur de 30,000.00 \$ et plus sont tenues d'obtenir un identifiant d'entité unique (SAM) avant la signature de l'accord. Les organisations sont exemptées de cette exigence si le revenu brut reçu de toutes les sources au cours de l'année d'imposition précédente était inférieur à 300,000.00 \$. DAI exige que les soumissionnaires signent la déclaration d'auto-certification si le soumissionnaire demande une exemption pour cette raison.</p> <p>Pour ceux qui sont tenus d'obtenir un identifiant d'entité unique (SAM), vous pouvez demander l'annexe C : Instructions pour l'obtention d'un identifiant d'entité unique (SAM). Pour ceux qui ne sont pas tenus d'obtenir un identifiant d'entité unique (SAM), vous pouvez demander l'annexe D : Auto- Certification pour l'exemption de l'exigence d'identification d'entité unique (SAM)</p>
16. Conformité et conditions	L'offrant doit être au courant des termes et conditions générales pour un prix résultant de ce RFQ. L'offrant choisi doit se soumettre à toutes les conditions de conformité énumérées dans le calendrier des prix
17. Éthique d'achat	En soumettant une proposition, les soumissionnaires certifient qu'ils n'ont pas / ne tenteront pas de soudoyer ou d'effectuer des paiements aux employés de DAI en échange d'une préférence, et qu'aucun paiement n'a été fait contre des terroristes ou des groupes soutenant des terroristes. Toute pratique de ce type constitue une pratique contraire à l'éthique, illégale et frauduleuse et les soumissionnaires ou le personnel DAI peuvent signaler les violations à la ligne d'assistance téléphonique anonyme sans frais au +1 855-603-6987, via le site Web de DAI ou par courriel électronique FPI_hotline@dai.com .

Annexes

1.1 Annexe A : Calendrier de Prix

No	Description	Quantité	Prix Unitaire	Prix total
1	Préparation de module de formation et multiplication	1 forfait		
2	Animation de séances de formation	6 jours		
3	Matériels didactiques	1 forfait		
	Grand total US			

Nous, soussignés, offrons la proposition ci-jointe conformément **RFQ : REQ-CHN-24-0157** en date du _____ Notre proposition ci-jointe est pour le prix total de _____ (chiffre et en lettres)

Je certifie une durée de validité de _____ jours pour les prix offerts dans le prix ci-joint Horaire / Devis quantitatif. Notre proposition nous engage sous réserve des modifications résultant de toute discussion avec DAI.

Nous comprenons que DAI n'est pas tenue d'accepter toute proposition qu'elle reçoit.

Signature autorisée :

Nom et titre du signataire :

Nom de l'entreprise :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Sceau de la compagnie

1.2 Annexe B : Déclarations et attestations de conformité

- 1- **Liste Fédérale d'Exclusion des parties** - Le fournisseur sélectionné n'est actuellement pas exclu, suspendu ou jugé irrecevable pour une attribution d'un marché par un organisme fédéral.
 - 2- **Certification de Rémunération des dirigeants** - FAR 52,204 à 10 nécessite DAI, en tant que maître de contrats du gouvernement fédéral américain, de signaler des niveaux de rémunération des cinq dirigeants de sous-traitance les mieux rémunérés à la responsabilisation de financement fédéral et de la loi sous-Award système de Transparency Report (FSRS)
 - 3- **Rappel du décret sur le Financement du terrorisme**- L'entrepreneur exécutif des États-Unis et la loi américaine interdit les transactions avec, et l'apport de ressources et de soutien aux individus et organismes liés au terrorisme. Il est de la responsabilité juridique de l'entrepreneur / bénéficiaire pour assurer le respect de ces décrets et des lois. Les bénéficiaires ne peuvent pas s'engager à, ou fournir des ressources ou le soutien, personnes et organisations liées au terrorisme. Pas de soutien ou des ressources peuvent être fournies à des personnes ou entités figurant sur les Specially Designated Nationals et Bloqué liste des personnes maintenues par le Trésor américain (ligne à www.SAM.gov) ou la Liste des Nations Unies pour la sécurité de désignation (en ligne à l'adresse : http://www.un.org/sc/committees/1267/aq_sanctions_list.shtml). Cette disposition doit être inclus dans tous les sous-traitants / sous récompenses attribuées en vertu du présent contrat.
 - 4- **Le trafic des personnes** - Le titulaire ne peut pas faire le trafic des personnes (tel que défini dans le Protocole visant à prévenir, réprimer et punir le trafic des personnes, en particulier des femmes et des enfants, en plus de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée), ou se procurer le commerce du sexe, et utiliser travail forcé au cours de la période de ce prix.
 - 5- **Certification et divulgation concernant le paiement à influencer certaines transactions fédérales** – L'offrant atteste qu'il est actuellement, et restera dans le respect des FAR 52,203 à 11, la certification et à la divulgation en matière de paiement à influencer certaines transactions fédérales.
 - 6- **Conflit d'organisation d'intérêt** - Les offrants certifient qu'ils sont conformes au FAR Part 9.5, conflits organisationnels d'intérêt. L'offrant atteste qu'il fournira toute information relative au conflit d'intérêt qui pourrait exister lors d'une transaction tout en soumettant un document écrit qui pourra décrire l'évolution de la situation.
 - 7- **Taille de l'entreprise et la classification (s)** - le soumissionnaire atteste qu'il a exactement et complètement identifié la taille de son entreprise et la classification (s) ci-dessus, conformément aux définitions et exigences stipulées dans la FAR 19, Programmes des petites entreprises.
 - 8- **Interdiction des installations distincts** – L'offrant atteste qu'il est conforme aux FAR 52.222-21, l'interdiction des installations distincts.
 - 9- **L'égalité des chances** – L'offrant atteste qu'il ne discrimine pas contre un employé ou demandeur d'emploi en raison de l'âge, le sexe, la religion, le handicap, la race, la couleur ou l'origine nationale.
 - 10- **Lois du travail** – L'offrant atteste qu'il est en conformité avec toutes les lois du travail.
 - 11- **Federal Acquisition Regulation (FAR)** – L'offrant atteste qu'il est familier avec la Fédéral Acquisition Régulation (FAR) et de ne pas violer les certifications requises dans les clauses applicables du FAR, y compris les certifications limitées en matière de lobbying, pots de vin, l'égalité des chances en matière d'emploi, l'action de l'affirmation, et les paiements pour influencer les opérations fédérales.
 - 12- **Conformité des employés** – Les offrants donnent une garantie qu'ils auront tous les employés, les entités et les personnes nécessaires pour fournir les services en rapport avec l'exécution d'un ordre d'achat de DAI pour se conformer aux dispositions de l'arrêté d'achat qui en résulte et à tous les fédéraux d'État et locaux, les lois et les règlements dans le cadre des travaux qui y sont associés.
- En soumettant une proposition, les offrants acceptent de se conformer pleinement aux termes et conditions ci-dessus et toutes les clauses fédérales américaines applicables du présent document, et seront invités à signer ces représentations et certifications lors de l'attribution.

1.3 Annexe C : Spécifications techniques détaillées

TERMES DE REFERENCES

Formation en Secourisme

I - JUSTIFICATION

La formation aux premiers secours est conçue pour doter l'ensemble du personnel de DAI Haïti, spécifiquement à Cap-Haïtien et aux Cayes, des compétences et connaissances essentielles nécessaires pour répondre efficacement aux urgences médicales. Dans le contexte actuel d'Haïti, où l'accès à une assistance médicale immédiate peut être limité, cette formation est cruciale pour assurer la sécurité et le bien-être de notre équipe.

II - BUT ET OBJECTIF

- Fournir aux participants les connaissances et les compétences nécessaires pour gérer et stabiliser les situations d'urgence jusqu'à l'arrivée d'une aide médicale professionnelle.
- Améliorer la préparation du personnel à la gestion des blessures, maladies et scénarios d'urgence courants qui peuvent survenir sur le lieu de travail ou dans la vie quotidienne.
- Renforcer la confiance dans l'application des techniques de premiers secours dans les environnements urbains et ruraux, en tenant compte des défis uniques de l'environnement haïtien.

III- RESPONSABILITES ET TACHES SPECIFIQUES

Dans le souci de garantir que son personnel bénéficie d'une formation lui permettant de faire face à certaines situations d'urgence de manière adéquate, DAI souhaite obtenir les services d'un prestataire expérimenté pour dispenser des séances en :

1. Introduction aux premiers secours :

- Comprendre l'importance des premiers secours.
- Considérations juridiques et éthiques.
- Évaluer la situation et assurer la sécurité de la scène.

2. Introduction en Soins de base en réanimation (BLS) :

- Réanimation cardio-pulmonaire (RCP) pour les adultes, les enfants et les nourrissons.
- Utilisation d'un défibrillateur externe automatisé (DEA).
- Gestion des incidents d'étouffement.

3. Réponse aux situations d'urgence :

- Reconnaître les crises cardiaques, les accidents vasculaires cérébraux et les crises d'épilepsie, et savoir comment y réagir.
- Traiter les hémorragies graves, les chocs et les fractures.
- Traiter les brûlures, les échaudures et les blessures électriques.

4. Gérer les urgences médicales courantes :

- Traiter les plaies, les coupures et les abrasions.
- Traiter les entorses, les foulures et autres urgences du même type

5. Considérations particulières pour les zones rurales :

- Traitement des morsures et des piqûres d'insectes et des attaques d'animaux.
- Prise en compte des facteurs environnementaux tels que l'épuisement par la chaleur et l'hypothermie.
- Transport des personnes blessées dans les zones reculées.

IV - DUREE DE LA FORMATION

La formation se fera sur une durée de deux jours à raison de 16 heures au total soit de 8hrs30 à 4hrs30. Les participants au nombre de 106 seront divisés en trois (3) cohortes sur une période de 2 jours chacune.

A noter que DAI assurera la logistique de ces trois (3) séances (la salle, la restauration et le transport des participants). ***Le matériel didactique est à la charge de l'intervenant.***

V - LIVRABLES ATTENDUS :

- Module de formation
- Rapport de la formation
- Liste de présence signée par tous les participants
- Remise d'un certificat à chaque participant

VI - PROFIL RECHERCHE

Être une institution légalement établie en Haïti et offrant des services en secourisme.

VII - DOCUMENTS REQUIS DU CANDIDAT

Une proposition technique comprenant au minimum : la compréhension des termes de références ; le profil du prestataire ; la méthodologie, le plan prévu pour la tenue de la formation et le type d'activités pratiques ; une liste de trois prestations antérieures illustrant une expérience pertinente dans la fourniture du service requis (nom de l'entreprise, adresse, nom du point de contact, numéro de téléphone, courriel).

Une proposition financière comprenant un devis quantitatif en complétant le tableau à l'annexe A : Calendrier de Prix, et un budget détaillé des couts en Gourdes et en Dollars.

Les pièces administratives et légales : Patente, Quitus, Carte d'Immatriculation fiscale (tous les documents doivent être datés de l'année fiscale en cours) ; Document attestant les compétences du prestataire (CV, diplômes et autres)

VIII - MODALITES DE SELECTION DU PRESTATAIRE

Chaque offre technique sera évaluée en fonction des exigences non financières et le comité d'évaluation détermine (par consensus) si elle « répond aux exigences » ou « ne répond pas aux exigences » de l'appel d'offres.

Pas de score prévu pour des niveaux de qualité plus élevés.